

Anthropologie et Sociétés



Présentation

Éric Schwimmer

Volume 18, numéro 1, 1994

Localismes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015291ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/015291ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

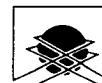
[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Schwimmer, É. (1994). Présentation. *Anthropologie et Sociétés*, 18(1), 5–7.
<https://doi.org/10.7202/015291ar>

PRÉSENTATION

Éric Schwimmer



Ce numéro illustre plusieurs aspects des intérêts actuels de l'anthropologie québécoise. L'avantage d'un tel numéro est de permettre une grande diversité de sujets. La moitié des articles porte sur le Québec, les chercheurs d'ici ayant forcément développé une expertise des questions locales. Ce numéro est marqué par un éclectisme presque total quant aux théories, tendances, écoles, idéologies, en rapport avec la parenté, l'entreprise, les classes sociales, l'ethnicité, le développement économique, le savoir des anthropologues, le post-modernisme. Les données portent elles aussi sur des thèmes assez divers : le célibat, la fabrication du drap, la société japonaise, l'école, les pêcheries, la délinquance autochtone, Antonin Artaud chez les Tarahumaras, les festivals de la Mauricie. S'il y a une cohérence dans cet ensemble, elle est évidemment fortuite. On peut déceler, tout au plus, quelques convergences entre les articles qui indiquent des lieux de dialogue assez réels au sein de l'anthropologie québécoise. Les articles s'enchaînent par des ressemblances thématiques et plus encore par des antinomies dont j'évoquerai quelques exemples. Ce type d'enchaînement sans unité véritable me semble constituer en effet le type de cohérence propre à une communauté scientifique.

Fondé sur une méthodologie classique, l'article d'ouverture de Chantal Collard démontre le rôle clé du célibat dans Charlevoix (Québec), déterminé en bonne partie par les péripéties des héritages. Le célibat religieux donnait (et n'a pas cessé de donner, même aujourd'hui) des vocations alternatives et un réseau étendu de pouvoirs divers à une élite, dans la mesure où celle-ci ne doit ni hériter ni enfanter. Le célibat des plus modestes et des « handicapés » met à l'écart une autre catégorie du statut d'héritier. Le célibat apparaît ici comme un phénomène « total » qui concerne la famille mais aussi la religion et les réseaux politiques et économiques.

Yvan Simonis présente le paradoxe des rapports entre la succession et l'héritage dans la famille entreprise. Il montre comment, dans certaines cultures, les propriétaires veulent gérer l'entreprise comme si elle était une famille, tandis qu'en d'autres cultures ils gèrent la famille comme si elle était une entreprise. Il évoque les systèmes de reproduction des entreprises familiales japonaises et américaines pour souligner les différences avec le cas des fabricants de drap verviétois (Belgique) et montrer que les familles ne se reproduisent jamais comme des entreprises. Les réseaux familiaux se maintiennent pourtant, surtout par les mariages « au près », où les signes échangés entre les membres prennent les formes les plus diverses, souvent politiques ou religieuses ou idéologiques. Ces deux premiers articles sur des questions de parenté mettent à jour des agencements trop inaperçus dans les sociétés contemporaines.

Dans une perspective plus marxiste, Bernard Bernier s'approche de la même problématique, en analysant les textes des théoriciens japonais qui nient qu'on puisse appliquer à leur pays le modèle des classes sociales, au sens défini par Marx. Ils expliquent cette absence par certaines caractéristiques — encore une fois — du système familial japonais qui serait capable d'absorber le capitalisme sans que surgissent les contradictions de classes.

Bernier n'a pas de difficulté à analyser le cas japonais par le modèle marxiste. Malgré un scepticisme bien fondé, il ne prétend pas réfuter la théorie de Murakami, qui regarde la société comme un « ensemble de couches » inégales mais stables. Car cette théorie n'exclut pas en principe une attitude critique (en rapport aux personnes exclues par les couches supérieures). Bernier ne s'en prend qu'aux auteurs qui acceptent l'idée trop simple du Japon sans classes.

Sous sa forme critique, appliquée cette fois à une classe dans une école de Québec, cette théorie nous revient, m'a-t-il semblé, dans l'article de Yuki Shiose, Japonaise d'origine, qui vient de présenter sa thèse de doctorat au Département d'anthropologie à l'Université Laval. Car (sans parler du marxisme) cet article équivaut à une critique de la société québécoise à partir du concept japonais d'un ensemble de « couches inégales mais stables ». Or, les victimes de ce concept de la société sont ceux qui se voient exclus d'une « couche » dont ils se considèrent membres. Yuki Shiose a remarqué que des enfants d'immigrés au Québec étaient en somme les victimes d'un système qui les exclut, pour des raisons culturelles, de la « couche » des « Québécois véritables ». Sa thèse ne nie pas que ce type d'exclusion existe aussi au Japon (où on l'accepte comme parfaitement légitime), mais tout comme les Japonais dénie la réalité des classes, ainsi les Québécois dénie la réalité de l'exclusion culturelle des immigrés, qui est pourtant aussi réelle. Dans un échantillon minuscule mais typique, l'auteure décèle avec exactitude comment fonctionne cette exclusion sur le « terrain ».

Dans un deuxième retournement des paradigmes, Yvan Breton critique les recherches interdisciplinaires faites sur la pêche artisanale. La plupart des experts en cause sont spécialistes en technologie, en gestion ou en sciences de l'environnement. Cependant, les problèmes de pêche dont ils s'occupent ont une dimension communautaire souvent importante, portant sur les questions de commercialisation, de gestion, d'éducation, de santé et de sécurité sociale. Or, les experts négligent cette dimension. Ils s'intéressent peu à ce que Breton appelle « la logique paysanne » et aux faits concrets sur lesquels s'appuie celle-ci. Par quelle théorie critique expliquerait-on ce manque d'intérêt ? On pourrait en rendre compte par l'hypothèse marxiste, disant que les experts préfèrent s'emparer des moyens de production des pêcheurs artisanaux plutôt que les traiter comme partenaires — c'est une hypothèse difficile à écarter en principe. On pourrait aussi emprunter l'hypothèse japonaise des « couches », en disant que les pêcheurs artisanaux sont exclus du partenariat parce qu'ils font partie d'une couche inférieure. Cette explication est également cohérente.

Ce numéro — comme toute l'anthropologie contemporaine — ouvre la voie à une pluralité de cadres d'interprétation. Le texte de Florence Piron dit explicitement que ces interprétations ne s'excluent pas l'une l'autre « puisque toutes montrent un aspect de la réalité sans jamais en épuiser la complexité ». Nous voilà au beau milieu de l'anthropologie postmoderne. Cet article analyse les théories courantes de la « criminalité » des Autochtones du Canada et du Québec. L'auteure y discerne des dimensions colonialistes, des « effets de pouvoir », dans la mesure où elles prédisent les comportements autochtones par certaines « différences culturelles » qui les « détermineraient ». Toutes ces théories prédisent que « les Autochtones ont/sont des problèmes », incluant l'immoralité et l'irresponsabilité, qui les rendraient en effet incapables de se gouverner. Cet article est avant tout une attaque foucauldienne contre le « déterminisme » des sciences sociales dont les Autochtones sont évidemment devenus victimes.

Frances M. Slaney, pour sa part, engage un débat contre James Clifford, qui veut (imprudemment) fonder le postmodernisme sur l'*anthropologie surréaliste*. Elle présente des données importantes et inédites sur les recherches ethnographiques d'Antonin Artaud chez les Tarahumaras. Grâce à ses propres recherches de terrain dans cette société, elle peut montrer comment, inspiré par ses observations exactes du rituel et des signes du paysage,

Antonin Artaud voulait imposer le primitivisme des surréalistes aux Tarahumaras, peu important leurs représentations propres. Ce débat semble secondaire pour l'anthropologie, car le primitivisme fait rage plutôt dans les arts et en littérature, mais à y regarder de plus près, il fait partie du phénomène dont parle aussi Florence Piron. Comme interprétation des cultures périphériques, le primitivisme constitue une sorte d'impérialisme de l'avant-garde esthétique — un « effet de pouvoir » des Blancs. Il est un « déterminisme ». Si l'on regardait la question de la criminalité amérindienne, du point de vue du primitivisme, on pourrait croire que celle-ci est « déterminée » par la culture.

Les deux textes suivants du numéro veulent insister sur l'intérêt de jeter un second regard sur son propre pays. Le concept de « localisme » que je présente dans mon article est universel: il s'applique au Québec tout autant qu'à l'Océanie. Cependant, à cause des différences des formes culturelles, il est facile d'ignorer les ressemblances de fond. Mon étude se sert des résultats du projet « La fête populaire en Mauricie » subventionné par le FCAR (Québec). J'en ai déjà rendu compte brièvement ailleurs, mais j'analyse ici les données concernant les rapports État localisme, migrants sujets locaux, médias électroniques production culturelle locale. La note de recherche de Michel Chartier présente beaucoup de faits précieux sur la fête comme lieu de production des sujets locaux. Il a en effet débusqué maintes subtilités cachées dans les représentations véhiculées par les chars des parades des festivals mauriciens.

Cet aperçu du contenu du numéro signale des convergences profondes entre des textes pourtant traversés par diverses écoles de pensée. J'espère également que ce numéro groupe un bon mélange des approches localistes et universalistes car l'anthropologie ne prend son envol que si le mélange est bon.